Instructions
Swiss Post GLS

Janvier 2026

En collaboration avec:

GLS. Network Partner

Table des matières

1	**Introduction**	**3**
1.1	A qui s'adressent ces instructions?	3
1.2	Contenu des présentes instructions	3
1.3	Validité	3
1.4	Contacts	3
2	**Expédition de colis Swiss Post GLS**	**4**
2.1	Prestations	4
2.2	Modalités d'expédition	5
2.3	Décision de taxation électronique (DTe)	7
2.4	Instructions pour la plateforme DDe (documents de dédouanement électroniques)	8
2.5	Importation dans l'UE: Indication du numéro EORI sur la facture	16
2.6	Importation sans accroc en France: Vérifier la validité du numéro EORI	17
3	**Liens complémentaires**	**18**
3.1	Prestations de base Swiss Post GLS	18
3.2	Prestations complémentaires Swiss Post GLS	18
3.3	Formulaires et modèles	18

1 Introduction

1.1 A qui s'adressent ces instructions?

Les présentes instructions s'adressent aux clients commerciaux qui expédient des colis avec Swiss Post GLS.

En respectant les présentes instructions, vous contribuerez à garantir la rapidité et l'efficacité du traitement de vos envois par Swiss Post GLS et par les partenaires étrangers du réseau GLS.

1.2 Contenu des présentes instructions

Les présentes instructions comportent les sections suivantes:
– Introduction
– Expédition de colis Swiss Post GLS
– Liens complémentaires

1.3 Validité

Les présentes instructions sont applicables à compter de janvier 2026. Des modifications sont possibles en cas d'extension ou d'adaptation de l'offre de prestations de la Poste.

1.4 Contacts

Point de contact pour les questions d'ordre opérationnel:

Service à la clientèle
Poste CH SA
Services logistiques
Service à la clientèle Swiss Post GLS
Peter Merian-Strasse 80
4002 Bâle

Téléphone 0848 454 454
(CHF 0.08/min. depuis le réseau fixe suisse)
infogls@poste.ch
www.swisspost-gls.ch/fr

Point de contact pour les questions relatives à l'offre:

Vente
Poste CH SA
Services logistiques
Peter Merian-Strasse 80
4002 Bâle

logistik.international@poste.ch
www.swisspost-gls.ch/fr

2 Expédition de colis Swiss Post GLS

2.1 Prestations

2.1.1 Introduction

Avec Swiss Post GLS, expédier des colis à l'étranger est simple comme bonjour: notre processus d'expédition a pour but de vous offrir le plus grand confort dans la mise en œuvre de votre logistique à l'exportation. Vous profitez de la facilité de dépôt des colis, d'un réseau de pays assurant une couverture optimale et d'options de dédouanement flexibles. Avec des prestations complémentaires attrayantes et des solutions sur mesure, Swiss Post GLS vous propose la «classe affaires» pour vos expéditions de colis à l'étranger.

2.1.2 Acheminement des colis

Que ce soit pour les colis individuels ou les envois en nombre, pour des expéditions ponctuelles ou régulières, avec **Euro Business Parcel,** tous les colis jusqu'à 40 kg parviennent à destination à l'étranger de manière sûre, rapide et économique, quel que soit le nombre de pays et de destinataires concernés. Le paiement des frais de dédouanement à l'étranger ainsi que des éventuelles taxes douanières et de la TVA se fait sur facture dans la plupart des pays. Pour le dépôt des colis, toutes les filiales de la Poste en Suisse, votre service de prise en charge de la Poste ou un service de porte à porte sont à votre disposition.

Découvrez vos possibilités d'embarquement dans la «classe affaires» pour les expéditions de colis à l'étranger
1. Service en ligne «Envoyer un colis GLS»
2. Dépôt des colis dans n'importe quelle filiale de la Poste
3. Remise à votre service de prise en charge de la Poste
4. Service de porte à porte (sur demande)

Vous trouverez les modalités d'expédition à la page suivante.

2.1.3 Dédouanement

Notre service de **dédouanement** vous offre l'assurance que votre charge de travail en vue du contrôle douanier des envois postaux est réduite au strict minimum. Les frais de dédouanement ainsi que les taxes étatiques peuvent être répartis de façon flexible entre exportateur et importateur avec le système Inco-terms. En outre, vous avez la possibilité de connecter vos systèmes informatiques directement aux systèmes de Swiss Post GLS en vue d'une efficacité de temps et de coûts maximum.

2.1.4 Services logistiques

Swiss Post GLS est aussi votre interlocuteur compétent pour tous les autres processus commerciaux en lien avec la logistique et vous garantit une efficacité et un service sur mesure pour
vos exportations, du conseil en logistique à l'optimisation des processus, en passant par la mise en œuvre de solutions sectorielles et la prise en charge intégrale de la gestion des stocks et du commissionnement. Jugez-en par vous-même: nos conseil-lers à la clientèle sont à votre disposition.

Contact
Poste CH SA
Services logistiques
Peter Merian-Strasse 80
4002 Bâle

logistik.international@poste.ch
www.swisspost-gls.ch/fr

2.2 Modalités d'expédition

2.2.1 Préparation des colis

Vous pouvez obtenir gratuitement le matériel d'étiquetage et d'expédition nécessaire sur le service en ligne «Commande de formulaires et de brochures» (www.poste.ch/ docucenter) ou sur demande à votre conseiller à la clientèle de la Poste.

Dimensions maximales par colis				
Poids*	**Long.**	**Hauteur**	**Largeur**	**Pourtour****
40 kg	200 cm	60 cm	80 cm	300 cm

* Certains pays peuvent appliquer des restrictions.
** Calcul: longueur + 2× hauteur + 2× largeur

2.2.2 Choix du mode de facturation du dédouanement

Les **étiquettes inco-term** permettent de répartir de manière flexible les frais de dédouanement et les taxes étatiques. Dans tous les cas, le coût du transport est à la charge de l'exportateur. Les frais assumés par l'importateur sont réglés sur facture du partenaire GLS local ou en espèces lors de la livraison.

Inco-terms 20/30/40: dans certains pays, le dédouanement requiert une procuration du destinataire.

Pays individuel	Dédouanement	Droit d'entrée	TVA
Inco-term 10 DDP	Exportateur	Exportateur	Exportateur
Inco-term 18 DDP	Exportateur	–	Exportateur
Inco-term 20 DAP	Importateur	Importateur	Importateur
Inco-term 30 DDP, VAT Unpaid	Exportateur	Exportateur	Importateur
Inco-term 40 DAP, Cleared	Exportateur	Importateur	Importateur

2.2.3 Etablissement de la facture commerciale

Des modèles de facture sont disponibles sur www.swisspost-gls.ch/fr.

Votre facture sert aussi de document douanier. Etablissez la facture en trois exemplaires originaux et collez l'étiquette inco-term sur la première facture.

Numéro EORI
En principe, dans l'Union européenne (UE), les opérations douanières sans numéro EORI ne sont pas possibles. C'est pourquoi le numéro EORI du partenaire contractuel doit être indiqué sur la facture lors de l'importation dans l'UE. Les envois destinés à des particuliers ne sont pas concernés par cette obligation. Des informations complémentaires peuvent être consultées sur www.swisspost-gls.ch/fr (EORI – Importation dans l'UE).

Preuve d'origine préférentielle
Jusqu'à EUR 6000.–, un certificat d'origine suffit, la signature originale et le nom du signataire en caractères d'imprimerie devant figurer sur la facture. Au-delà de ce montant, il est nécessaire de joindre un certificat d'origine avec numéro d'autorisation douanière ou un formulaire EUR.1.

Etablissement du certificat de circulation des marchandises EUR.1 et EUR-MED
En cas d'exportation groupée de colis avec des articles EUR.1/ EUR-MED et d'autres articles n'entrant pas dans cette catégorie, il faut faire figurer à la fin de la facture récapitulative une énumération des articles sans EUR.1/EUR-MED et une autre des articles avec EUR.1/EUR-MED.

Exemple d'énumération au bas de la facture récapitulative à l'exportation
Enumération des marchandises/articles sans EUR.1 cumulés pour tous les destinataires

Numéro de tarif douanier	Origine	Poids net en kg	Poids brut en kg	Valeur marchande
6108.3100	CH	1	1,5	CHF 7200
8501.1010	CH	1,5	2	CHF 3800

Enumération des marchandises/articles avec EUR.1 cumulés pour tous les destinataires

Numéro de tarif douanier	Origine	Poids net en kg	Poids brut en kg	Valeur marchande
6108.3100	CH	2	2,5	CHF 25 000
8501.1010	CH	1	1,3	CHF 4000

Mentions devant figurer sur la facture
- Nom, adresse, adresse e-mail, n° de tél. et n° de TVA ou d'ID d'impôt sur le chiffre d'affaires de l'exportateur suisse et de l'importateur étranger
- Numéro de la facture, date et lieu
- Numéros EORI des importateurs (pays de l'UE) et, le cas échéant, des destinataires
- Description détaillée des marchandises (pas seulement les numéros de catalogue / de pièces)
- Quantité, poids et pays d'origine
- Prix unitaire, valeur totale et monnaie
- Etiquette inco-term (sur la première facture)
- Bandes de contrôle du code à barres avec numéro de colis Swiss Post GLS
- Preuve d'origine préférentielle (cf. information ci-dessus)
- Composés organiques volatils (volatile organic compounds): étiquettes COV (sur toutes les factures) et teneur en COV en kilogrammes, en cas de demande de remboursement de la taxe d'incitation sur les COV
- Pour une distribution de transit (personne procédant elle-même au dédouanement) dans le pays de destination: étiquette «Delivery under Customs bond» (sur toutes les factures)

2.2.4 Etiquetage du colis et documentation

L'étiquette du code à barres (Maxi-sticker ou Minibulletin d'expédition) comporte deux bandes de contrôle: vous devez en apposer une sur la première facture commerciale et conserver la seconde pour le suivi du colis. **L'enveloppe contenant les documents douaniers** avec les factures doit être apposée à l'aide de la pochette transparente autocollante **sur l'étiquette** au niveau de la face la plus grande.

Plusieurs colis avec une facture commerciale
1. Collez l'enveloppe contenant les documents douaniers avec les factures sur le premier colis.
2. Collez sur les étiquettes des autres colis une enveloppe de douane vide.
3. Indiquez sur chaque enveloppe le nombre de colis (p. ex. 1/3, 2/3, 3/3).

Contenu de l'étiquette d'adresse
L'étiquette doit comporter le code ISO ou la désignation du pays de destination ainsi que le numéro de téléphone ou de mobile du destinataire. Avec le Minibulletin d'expédition, il faut une étiquette d'adresse séparée reprenant les mêmes indications.

2.2.5 Dépôt et suivi des envois

Le dépôt des colis se fait dans **n'importe quelle filiale de la Poste** ou par l'intermédiaire de son **service de prise en charge.** Pour le suivi des envois, vous pouvez utiliser le service gratuit Track & Trace sur https://gls-group.eu/GROUP/en/parcel-tracking ou encore le **StatusMailer Service,** plus proactif. Afin de suivre vos envois dès la Suisse via le site www.poste.ch, veuillez noter le numéro de colis national (99...) sur l'enveloppe contenant les documents douaniers.

2.2.6 Envoi alternatif avec le service en ligne «Envoyer un colis GLS»

Comme alternative à l'étiquetage des colis avec le code à barres, l'étiquetage peut être effectué via le service en ligne «Envoyer un colis GLS». Vous trouverez tous les détails concernant le service en ligne et l'étiquetage alternatif dans les instructions «Envoyer un colis GLS».

2.3 Décision de taxation électronique (DTe)

2.3.1 Introduction

Avec le système de dédouanement Passar (déclaration en douane électronique), le déclarant en douane (dans ce cas Poste CH SA) reçoit la décision de taxation par voie électronique. La douane établit automatiquement la décision de taxation sous forme électronique (DTe) et la met à disposition, en général quelques jours après l'importation ou l'exportation. Elle fait office de certificat d'importation ou d'exportation et vous permet de demander le remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée suisse.

2.3.2 Où puis-je me procurer la décision de taxation électronique?

1. A télécharger sur www.poste.ch/dde
2. La DTe peut être reçue de façon automatique par e-mail.

2.3.3 Comment puis-je recevoir mon nom d'utilisateur et mon mot de passe?

Pour le premier login, veuillez utiliser comme nom d'utilisateur votre numéro de client figurant sur la facture Swiss Post GLS. Votre mot de passe correspondra au numéro postal d'acheminement de l'adresse de facturation.

Exemple
Nom login (numéro de client): 1234567
Mot de passe (numéro postal d'acheminement de l'adresse de facturation): 8046

Après la première connexion, vous devrez changer votre mot de passe vous-même de façon individuelle. Vous n'aurez pas besoin de vous connecter régulièrement, car les documents de dédouanement vous seront envoyés automatiquement à l'adresse électronique que vous aurez indiquée.

Les conditions d'obtention de la décision de taxation restent inchangées.

Vous trouverez tous les avantages des DDe ainsi que des informations complémentaires dans nos FAQ sur www.swisspost-gls.ch.

2.4 Instructions pour la plateforme DDe (documents de dédouanement électroniques)

2.4.1 Lien vers la plateforme DDe

www.poste.ch/dde

2.4.2 Types de clients et accès à la plateforme DDe*

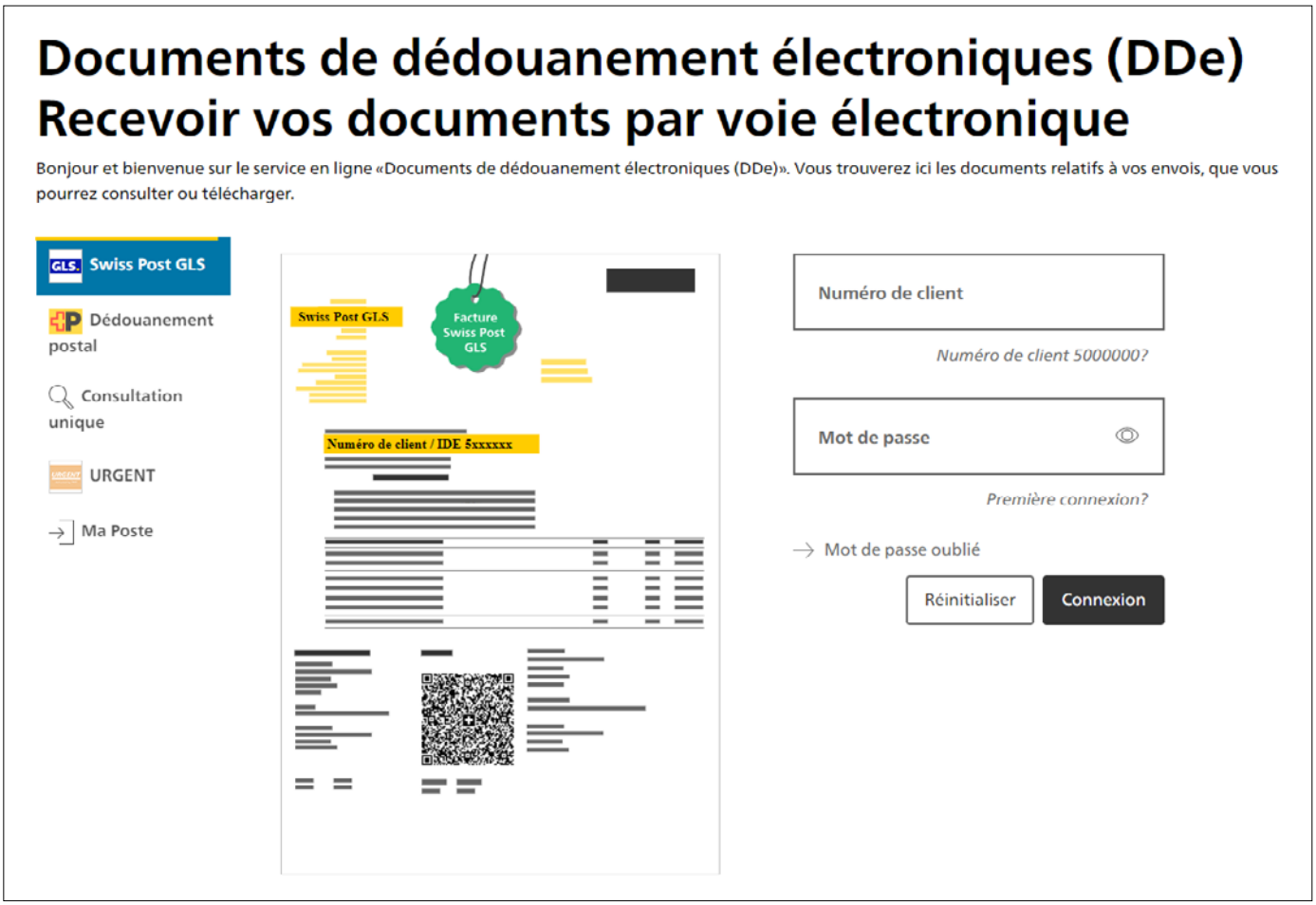

* L'interface utilisateur est optimisée en permanence. Les illustrations et les contenus des instructions peuvent par conséquent présenter des différences par rapport à l'interface actuelle.

2.4.2.1 Pour un envoi isolé, si vous n'êtes pas enregistré(e)

Les documents de dédouanement peuvent être téléchargés à l'aide de votre numéro d'envoi et du code.
Vous trouverez le code à 8 positions sur votre envoi ou sur la facture correspondante.

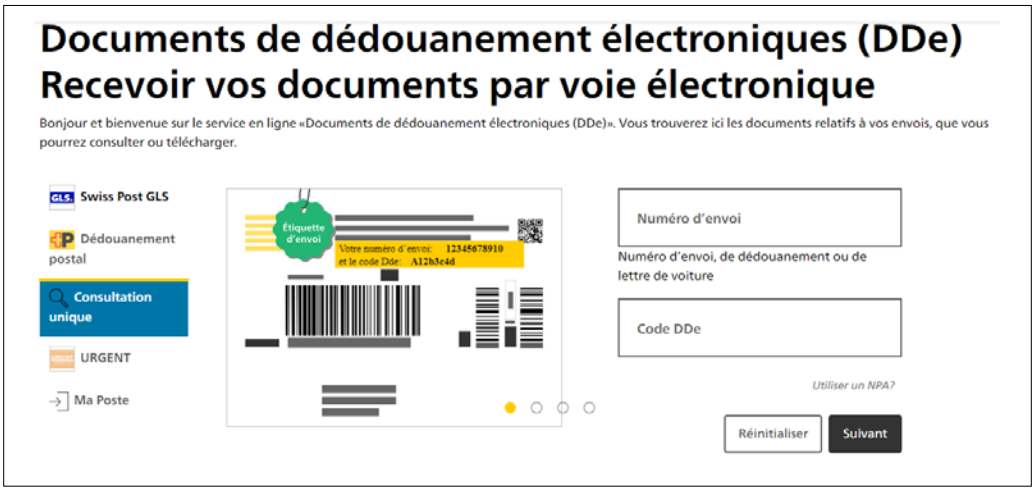

2.4.2.2 Avec un compte DDe, si vous êtes enregistré(e)

Lors de la première connexion, utilisez le numéro de client qui figure sur la facture, et le NPA de l'adresse de facturation comme mot de passe. Vous serez ensuite invité(e) à modifier le mot de passe.
Dès la deuxième connexion, vous utiliserez le numéro de client ou le numéro de licence d'affranchissement ainsi que le mot de passe que vous aurez choisi.

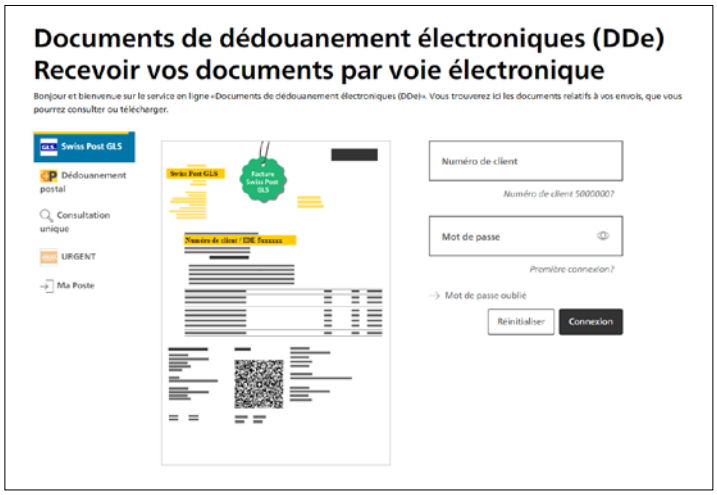

2.4.2.3 Connexion avec Ma Poste

Si vous disposez d'un Login client Ma Poste, vous pouvez aussi rattacher vos documents de dédouanement électroniques à votre Ma Poste via le service en ligne DDe. Dans Ma Poste, il est possible de lier les deux profils clients, de sorte que lors d'une nouvelle connexion Ma Poste, un seul login sera nécessaire pour les deux applications.

Rattacher le profil client Ma Poste au compte DDe

Si l'opération ne fonctionne pas, il se peut que le mot de passe ait été saisi plusieurs fois de manière erronée et que votre compte client ait été bloqué. Si vous avez oublié votre mot de passe, il est possible de le réinitialiser.
Si le compte est bloqué, veuillez contacter le service à la clientèle (infogls@poste.ch) pour le débloquer.

Rattachement de plusieurs comptes DDe au profil Ma Poste
On peut rattacher plusieurs comptes au profil Ma Poste.

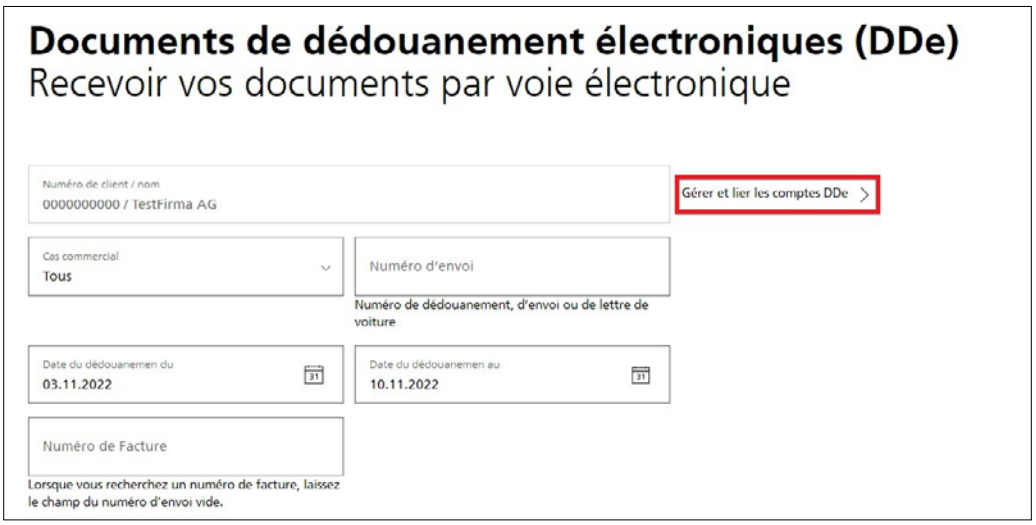

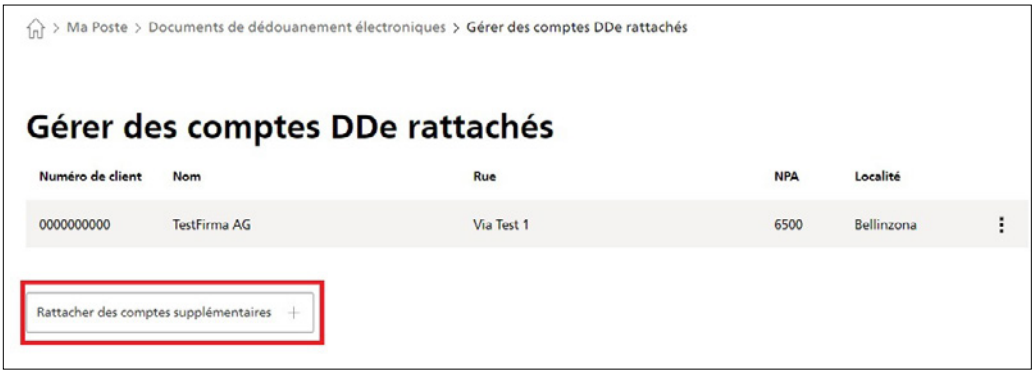

2.4.2.4 Réinitialisation du mot de passe

Si vous avez oublié votre mot de passe, vous pouvez le réinitialiser comme suit:

Plateforme DDe
Sur la plateforme DDe www.poste.ch/dde, cliquez sur le lien «Mot de passe oublié» et suivez les instructions. L'adresse e-mail est l'adresse e-mail de contact que vous avez saisie dans votre profil client.

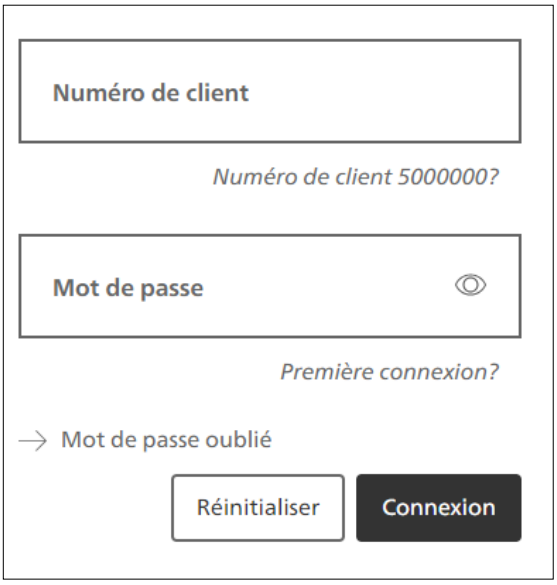

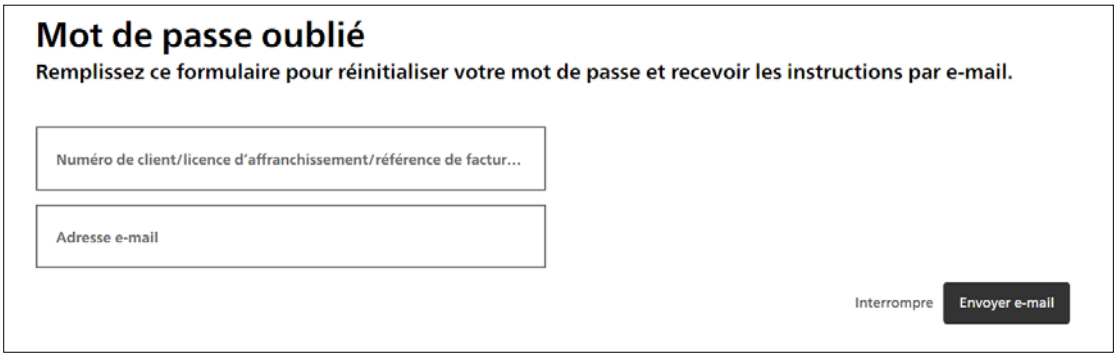

Vous allez maintenant recevoir un e-mail de n oreplyevd@swisspost.ch avec un lien. Cliquez sur le lien et réinitialisez votre mot de passe.

Réinitialisation du mot de passe par le service clientèle
Si vous ne pouvez pas réinitialiser vous-même votre mot de passe, par exemple parce que l'adresse e-mail de contact ne figure pas dans votre profil client, veuillez contacter le service clientèle à l'adresse infogls@poste.ch. Enregistrez également une adresse e-mail de contact dans votre profil client. C'est à l'aide de cette adresse e-mail que le service clientèle déclenchera la réinitialisation du mot de passe. Vous recevrez alors dans votre boîte de réception un e-mail de noreplyevd@swisspost.ch avec un lien. Cliquez sur le lien et réinitialisez votre mot de passe.

2.4.3 Consultation des documents de dédouanement électroniques

Sur votre profil client, vous pouvez enregistrer des adresses e-mail (p. ex. la vôtre et/ou celle de votre client(e)). Dès lors, vous recevrez automatiquement vos documents de dédouanement électroniques.

Après avoir opté pour l'envoi automatique des documents de dédouanement, il faut activer la fréquence d'envoi et, dans le cas d'un envoi par e-mail, enregistrer l'adresse e-mail. Il est possible d'enregistrer plusieurs adresses e-mail.

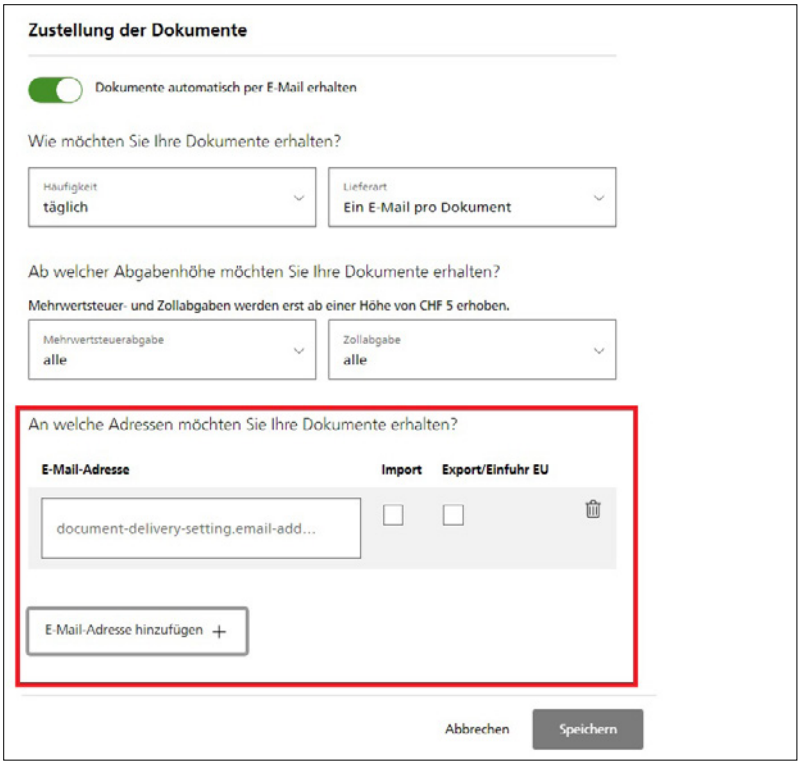

2.4.4 Cas commerciaux

La plateforme DDe propose les cas commerciaux d'importation, d'exportation et d'importation UE. Pour sélectionner un cas commercial, utilisez le bouton déroulant «Cas commercial», sélectionnez le cas en question et terminez en cliquant sur «Rechercher».

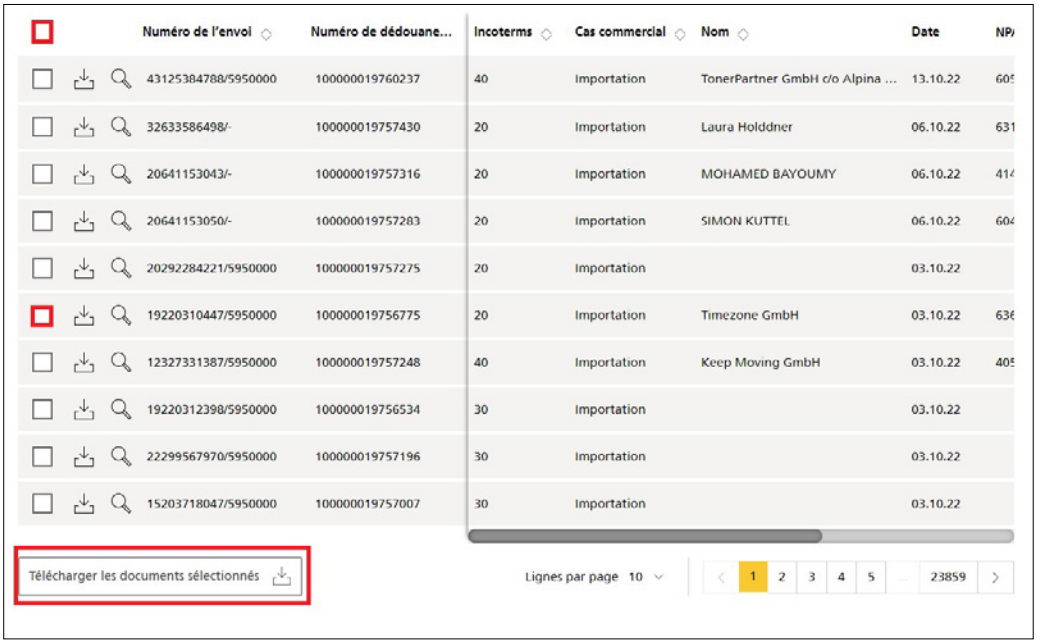

Pour ouvrir les documents, sélectionnez un envoi précis en cliquant sur la case à cocher correspondante, ou plusieurs envois en cliquant sur la case à cocher générale, et terminez en cliquant sur le bouton «Télécharger les documents sélectionnés» qui apparaît sous les derniers envois répertoriés de la page.

Si aucun document n'est disponible en raison des conditions d'expédition, cela est signalé par un «i».

Si vous recherchez un numéro d'envoi / de dédouanement ou un numéro d'ordre particulier, saisissez-le dans le champ «Numéro d'envoi». S'il manque un chiffre, le numéro incomplet doit être complété par *; sinon, la recherche portera uniquement sur les chiffres saisis.

2.4.5 Enregistrement des données

Important
Selon la loi sur la TVA, l'assujetti à la TVA, soit généralement l'importateur, est tenu de conserver les fichiers DTe et d'assurer une trace de contrôle pour l'intégralité de la procédure au sein de son entreprise. Un tel «archivage» implique ainsi non seulement l'enregistrement des données XML DTe pendant dix ans, mais aussi et surtout la mise en relation des processus du système de comptabilité avec les mandats, factures, etc. correspondants. Cette responsabilité incombe exclusivement à l'assujetti à l'impôt et est inscrite en ce sens dans la loi sur la TVA et dans l'ordonnance concernant la tenue et la conservation des livres de comptes (Olico). (Circulaire Spedlogswiss nº 705/2012 – mise à jour 709/17)

2.5 Importation dans l'UE: Indication du numéro EORI sur la facture

2.5.1 Introduction

En principe, dans l'Union européenne (UE), les opérations douanières ne sont pas possibles sans numéro EORI. C'est pourquoi le numéro EORI du partenaire contractuel doit être indiqué sur la facture lors de l'importation dans l'UE.

2.5.2 Qu'est-ce qu'un numéro EORI?

Le système d'enregistrement et identification des opérateurs économiques EORI (Economic Operators' Registration and Identification) est la base de données centrale de tous les opérateurs douaniers dans l'UE. Le numéro EORI est attribué une seule fois par les autorités de l'Etat membre où le partenaire contractuel possède un siège.

2.5.3 Qui est le partenaire contractuel au sens d'EORI?

Votre partenaire contractuel est l'acheteur de la marchandise dans l'UE. Le numéro EORI du partenaire contractuel doit figurer sur sa facture.

2.5.4 Pourquoi le numéro EORI doit-il figurer sur la facture?

Le numéro EORI identifie le partenaire contractuel qui doit se tenir à la disposition des autorités douanières pour toute question relative au droit douanier et fiscal.

2.5.5 Quels partenaires contractuels ont besoin d'un numéro EORI?

Les entreprises et les personnes intervenant comme des opérateurs économiques vis-à-vis des autorités douanières européennes. Il s'agit de personnes physiques ou morales qui exercent des activités régies par la législation douanière dans le cadre de leur activité. Les importations de marchandises pour un usage privé n'entraînent pas d'obligation d'enregistrement. Il en est de même des importations d'entreprises qui n'ont pas de lien avec l'activité de base (p. ex. les cadeaux aux clients d'un cabinet d'architecte).

2.5.6 Que se passe-t-il en cas de numéro EORI erroné ou manquant?

Si le numéro EORI est manquant ou incomplet, l'envoi reste bloqué jusqu'à ce que le numéro ait été fourni.
Si le numéro EORI ne peut pas être fourni en temps voulu, l'envoi est retourné à son expéditeur à titre onéreux.

2.5.7 Comment peut-on vérifier la validité d'un numéro EORI?

Vous pouvez saisir le numéro EORI sur le site suivant: http://ec.europa.eu/taxation_customs/dds2/eos/eori_validation.jsp?Lang=fr
Si le numéro EORI est valide, le nom et l'adresse du partenaire contractuel s'affichent ou simplement la mention «This EORI number is valid».

2.5.8 Est-il possible de procéder à une importation alors que le partenaire contractuel est en attente d'attribution du numéro EORI?

Oui. Dans ce cas, veuillez remettre à Swiss Post GLS, avec la facture, une copie de l'inscription complète effectuée auprès des autorités compétentes.

2.5.9 Le numéro EORI est-il nécessaire pour tous les envois?

Non. Les envois de marchandises à des entreprises ou des personnes qui ne remplissent pas les critères définis pour les opérateurs économiques sont dispensés de cette obligation. Dans ce cadre, il s'agit en général d'importations de marchandises destinées à un usage privé.

2.5.10 Auprès de quelles autorités le partenaire contractuel peut-il demander le numéro EORI?

Vous trouverez l'autorité compétente sous le lien suivant: https://taxation-customs.ec.europa.eu/customs-4/union-customs-code/national-customs-administrations_fr

2.5.11 Indication incomplète du numéro EORI

Depuis le 1er juillet 2016, la Poste facture le surcroît de travail occasionné par l'indication manquante, eronnée ou incomplète du numéro EORI. Les frais de traitement se montent à CHF 25.– par numéro EORI incomplet, manquant ou erroné.

2.6 Importation sans accroc en France: Vérifier la validité du numéro EORI

2.6.1 Introduction

Les importations en France nécessitent des factures commerciales comportant des numéros EORI valides. Ces derniers temps, Swiss Post GLS a constaté de plus en plus souvent que les numéros EORI indiqués n'étaient pas enregistrés auprès d'EORI. Sans numéro EORI enregistré, les autorités douanières ne peuvent pas traiter les envois. Ces importations restent alors bloquées à la douane, jusqu'à ce que le numéro EORI du partenaire contractuel compétent ait été enregistré dans l'UE.

2.6.2 Pourquoi les numéros EORI figurant sur la facture commerciale ne sont pas enregistrés auprès d'EORI?

Les numéros EORI français se composent du «numéro SIRET» précédé du préfixe du pays «FR». Du fait de cette particularité, les partenaires contractuels français connaissent leurs numéros EORI avant l'enregistrement et la confirmation par EORI. En tant que partenaire contractuel, on oublie souvent de s'inscrire auprès d'EORI, condition requise pour générer un numéro EORI valide. Les numéros EORI non enregistrés sont ensuite transmis à des exportateurs suisses.

2.6.3 Quelle est la composition du numéro EORI français?

Les numéros EORI français se composent du préfixe du pays «FR» et du «numéro SIRET» de 14 chiffres (exemple: FR12345678910119).

2.6.4 Comment vérifier la validité d'un numéro EORI?

Vous pouvez saisir le numéro EORI sur le site suivant: http://ec.europa.eu/taxation_customs/dds2/eos/eori_validation.jsp?Lang=fr
Si le numéro EORI est valide, le nom et l'adresse du partenaire contractuel s'affichent, ou simplement la mention «valid».

2.6.5 Où se trouve le formulaire d'enregistrement auprès d'EORI?

Vous trouverez le formulaire d'enregistrement ici: https://www.douane.gouv.fr/

2.6.6 Auprès de quel bureau de douane le partenaire contractuel peut-il demander le numéro EORI?

Vous trouverez le bureau compétent sous le lien suivant: https://taxation-customs.ec.europa.eu/customs-4/union-customs-code/national-customs-administrations_fr

2.6.7 Est-il possible de procéder à une importation tandis que le partenaire contractuel attend que son numéro EORI lui soit attribué?

Oui. Dans ce cas, veuillez remettre à Swiss Post GLS, avec la facture commerciale, une copie de l'inscription complète soumise à EORI.

2.6.8 Indication incomplète du numéro EORI

Depuis le 1er juillet 2016, la Poste facture le surcroît de travail occasionné par l'absence d'indication ou l'indication fausse ou incomplète du numéro EORI. Les frais de traitement se montent à CHF 25.– par numéro EORI incomplet, manquant ou erroné.

3 Liens complémentaires

3.1 Prestations de base Swiss Post GLS

Swiss Post GLS Euro Business Parcel
https://www.post.ch/-/media/portal-opp/pl/dokumente/factsheet-gls-ebp.pdf?la=fr&vs

3.2 Prestations complémentaires Swiss Post GLS

Prestations complémentaires Swiss Post GLS
https://www.post.ch/fr/solutions-commerciales/exportation-importation-et-dedouanement/exportation/swiss-post-gls/expedition-de-colis/prestations-complementaires-gls

3.3 Formulaires et modèles

Ordre Pick & Ship / Pick & Return
https://www.post.ch/-/media/post/swiss-post-gls/dokumente/gls-formular-auftrag-spi-logistics-pick-shop-return.docx?la=fr&vs

Modèle de suscription de palette
https://www.post.ch/-/media/post/swiss-post-gls/dokumente/gls-vorlage-palettenanschrift.docx?la=fr&vs

Modèle de facture, exemple
https://www.post.ch/-/media/post/swiss-post-gls/dokumente/gls-vorlage-rechnung-beispiel.doc?la=fr&vs

2025-036 (LS) 01.2026

Poste CH SA
Services logistiques
Wankdorfallee 4
3030 Berne

Téléphone +41 848 454 454
infogls@poste.ch
www.swisspost-gls.ch